

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/cc24f383-df4c-40ba-8991-62acab5650f2>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Qin Quan](#)

Date de soutenance : 29-11-2017

Directeur(s) de thèse : [Leben Charles](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit international

Classification : Droit

Mots-clés libres : Sécurité alimentaire, Sécurité sanitaire des aliments, Commerce international des produits agricoles, Accord sur l'agriculture, Accord SPS, Multifonctionnalité de l'agriculture – droit à l'alimentation, Souveraineté alimentaire

Mots-clés :

- Aliments -- Approvisionnement -- Droit
- Santé publique -- Droit international
- Risques alimentaires
- Droit commercial (droit international)
- Produits agricoles -- Commerce

Résumé : Garantir la sécurité alimentaire demeure une responsabilité primordiale des gouvernements et de la communauté internationale. Le droit international, moyen principal d'encadrer les comportements des Etats et de rendre exécutoires les stratégies internationales, n'a toutefois pas pu faciliter effectivement la lutte contre la faim dans le monde. C'est particulièrement le cas des normes juridiques élaborées dans le cadre de l'OMC. En définissant les termes et conditions du commerce international des produits agricoles, ces normes exercent une influence majeure sur la sécurité alimentaire tant au niveau international qu'au niveau national. Si les accords de l'OMC offrent à ses Membres certains moyens pour faire face au problème alimentaire, ces moyens ne sont ni suffisants ni efficaces pour atteindre cet objectif. Ayant privilégié constamment les considérations commerciales par rapport aux impératifs alimentaires, les règles de l'OMC relatives au commerce agricole contribuent à restreindre sérieusement l'autonomie des Membres qui souhaitent améliorer leur situation de sécurité alimentaire. Ainsi, les politiques internationales régissant le commerce agricole devraient être reformulées, de sorte que les Membres de l'OMC puissent répondre aux besoins vivriers des peuples. Si une telle réforme ne parvient pas, pour l'instant, à établir des règles permettant aux Membres de l'OMC en déficit alimentaire de générer effectivement des ressources pour se procurer des aliments, elle doit viser au minimum à neutraliser les impacts négatifs des politiques commerciales en vigueur. Faute de cela, le système actuel d'échanges multilatéraux risque de perdre sa légitimité et sa crédibilité.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : 

Identifiant : 2017PA020049

Type de ressource : Thèse

